

Date de la convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage : 18 juin 2026

Membres en exercice : 8

Membres participant au vote : 6

Objet de la délibération

N°2026-08

Demandes d'accès à la banque
alimentaire

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BLAMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 juin 2026

Sous la Présidence de Monsieur Yann DURAND

Étaient présents : Monsieur Yann DURAND, Madame Françoise JAMBOIS, Madame Sylvie SPRENG, Madame Elisa LACK, Madame Hélène JEANDEL, Madame Françoise BONNET

Absents : Néant

Excusé(es) : Isabelle GRASSIEN, Anne-Marie NITTING (démission présentée le 10 juin 2026)

Membre invitée : Madame Katarina LOTZ

Secrétaire de séance : Françoise JAMBOIS

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter les quatorze demandes relatives à l'accès à la banque alimentaire ainsi que les éléments permettant d'apprécier la situation des demandeurs ;

Après avoir pris connaissance des dossiers instruits et des informations communiquées par les services compétents ;

Considérant que les situations examinées justifient le maintien, la cessation ou la poursuite de l'instruction des aides sollicitées ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- la validation de dix demandes pour l'accès à la Banque Alimentaire (huit renouvellements et deux nouvelles demandes) ;
- le non renouvellement de l'accès à la Banque Alimentaire pour trois bénéficiaires ;
- de prendre acte d'une demande incomplète nécessitant la production de pièces complémentaires et entraînant le rejet de ladite demande.

DECLARE que les décisions prises ci-dessus seront mises en œuvre conformément aux dispositions applicables au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale.

Délibération rendue exécutoire après
publication et transmission en sous-
préfecture

Monsieur le Président,
Yann DURAND
C.C.A.S.
54450
BLAMONT
REÇU EN PREFECTURE
le 23/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-2654 05399-2026 06 16-2026_08-DE